

Présenté par Luc Fournier, président.

À travers ce rapport, nous concluons notre première année d'existence. Et le bilan est plus que positif : il est enthousiasmant ! Vous avez, en effet, répondu massivement à notre volonté de reprendre la ligne éditoriale d'une autre revue consacrée à l'histoire ferroviaire qui désormais a renoncé à la maintenir. Nous avons choisi la voie de l'excellence qui avait fait le succès de cette publication et sa réputation dans le monde des amateurs d'histoire ferroviaire et même au-delà, pendant les années où nous en avons la charge.

L'objet du **Groupe d'Études pour l'Histoire Ferroviaire** est la publication historique ferroviaire d'excellence. Vous avez pu constater la matérialisation de cette volonté dans les deux premiers numéros **d'Histoire ferroviaire** ainsi que dans le hors-série **Inscriptions et couleurs des Wagons** qui a connu un succès particulièrement marqué.

Mais le GEHF ne se limite pas à la publication. Nous vous soumettons, à travers ce rapport le bilan de toutes nos activités en 2023.

Ce rapport, pour être sincère, ne peut pas s'affranchir des conditions de la naissance de notre association, ni des difficultés que rencontrent plusieurs dirigeants de votre association pour solder loyalement et dans un véritable esprit associatif ce qui les lie encore à leur appartenance antérieure à une autre association. C'est pourquoi, plusieurs explications sont nécessaires pour comprendre le fond de certains sujets et exposer le litige qui nous oppose. Pour autant elles sortent du strict cadre de ce rapport. Elles sont donc regroupées dans une annexe.

### **1 - Rappel des circonstances de la création de notre association.**

Ce rapport moral et d'activités est le premier du Groupe d'Étude pour l'Histoire Ferroviaire (GEHF), fondé en assemblée constitutive le 26 janvier 2023 et dont l'existence a été consacrée par arrêté paru au Journal officiel le 14 février 2023.

Le GEHF, association sous le régime de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 a pour objet l'étude et la vulgarisation de l'histoire technique, industrielle, scientifique et sociale du chemin de fer principalement français à l'époque des anciennes compagnies. Il a pour valeur centrale le partage de la documentation dans le cadre d'études ou de projets rédactionnels, conduits le plus souvent en équipe, en vue de la diffusion de la connaissance par la publication de documents dans un but culturel, scientifique et éducatif.

Le GEHF est né, dans des circonstances mouvementées, d'une scission d'avec le Cercle historique du rail français (CHRF), résultant d'un changement de gouvernance et de l'introduction d'une ligne éditoriale profondément modifiée et moins exigeante. (Voir détails à ce sujet en annexe, note 1)

Depuis, le GEHF assure la continuation de la ligne éditoriale de qualité, portée par l'équipe ayant fait scission, et plébiscitée par les membres depuis des années, ce dont le président du CHRF a choisi de les priver.

### **2- Persistance d'un litige avec le CHRF**

La scission d'avec le CHRF et la création corrélative du GEHF ont, malheureusement généré un différend avec les dirigeants du CHRF nouvelle formule. Cette affaire est loin d'être anodine car elle met en cause plusieurs dirigeants du GEHF sur lesquels repose l'essentiel de ses activités et publication et de gestion de notre association, les mêmes personnes d'ailleurs que celles qui ont permis l'essor et le succès du CHRF jusqu'à mi-2022, et « remerciées » sèchement. Nos efforts pour résoudre cette crise ne doivent pas être passés sous silence, d'autant plus que la partie adverse fait obstruction à un règlement loyal et amiable en s'enfermant dans les procédures par voie d'avocat. Aussi nous estimons important de mettre l'information à la disposition de nos membres. (Voir détails à ce sujet en annexe, note 2)

### **3 - Nos relations dans le monde ferroviphile**

En dépit de la jeunesse de notre association, le bien-fondé du maintien d'une ligne éditoriale exigeante et la qualité de nos publications ont très vite été reconnues par le monde ferroviphile. Partis de zéro, nous avons réuni autour de notre projet 384 adhérents à la fin de l'année 2023, ce qui équivaut à une reconnaissance de la qualité de notre travail. Sollicités par des éditeurs, des artisans et des professionnels de ce milieu, nous établissons et entretenons avec eux des liens amicaux et efficaces. Des partenariats se sont concrétisés, notamment avec les éditions LR Presse pour le livre « Gordon Stuart, le photographe anglais qui aimait les trains français ». Sorti en novembre 2023, il bénéficie de la collection de photos d'un membre de notre association et de la French Railways Society, et se trouve entièrement légendé par le président du GEHF. Cet ouvrage a été particulièrement bien accueilli par les amateurs.

Nous apprécions de le signaler, bien que nous abordions exclusivement nos sujets sous l'angle historique et technique du chemin de fer réel, nous savons parfaitement que parmi les motivations principales du plus grand nombre d'entre vous, il y a le modélisme ferroviaire. Les informations transmises par les fiches d'adhésion le confirment. C'est d'ailleurs une constante lourde du monde ferroviphile dans son ensemble. Les membres de l'équipe dirigeante n'y font pas exception.

Notre action dans le domaine de la restauration et de la préservation du matériel ancien, au titre du conseil historique et documentaire, a été perturbée par la scission avec le CHRF. Mais les deux numéros parus de « Histoire Ferroviaire » et le hors-série « Couleurs des wagons » ont été plébiscités et témoignent que nous continuons d'avérer notre légitimité dans le domaine de la documentation et des savoirs permettant de contribuer à la restauration de matériels anciens. Notre président, auparavant chargé de mission pour le patrimoine technique du ministère de la culture, reste en contact étroit et actif avec son ancien employeur.

Cette année, nous avons pu reprendre sous notre nouveau nom des liens cordiaux avec quelques organisateurs d'expositions, notamment « Traverses des secondaires » organisateur de RailExpo à Dreux qui a été la première manifestation d'ordre ferroviaire à laquelle nous participions, les 25-27 novembre 2022. La perpétuation d'une ligne éditoriale de qualité, démontrée par notre présence, a été saluée par de nombreux amateurs nous permettant de rassembler un très fort contingent d'intentions d'adhésions. Lors de l'édition de 2023, les 24-26 novembre, nous avons enregistré le nombre record de 19 adhésions

Nous assurons une présence régulière dans les manifestations ferroviphiles en nous adossant au programme de participation aux expositions de l'artisan pour le décor « Le Décor Principalement » (LDP), dont le gérant est le trésorier de l'association. Ce mode de participation nous permet de faire connaître nos publications à des conditions avantageuses en couvrant une grande partie de la France. Nous prévoyons de participer à plusieurs manifestations ferroviaires au cours de l'année 2024 (Programme 2024 : <https://www.gehf.fr/expositions-salons-1/>).

Nous nous sommes également rapprochés d'une association sœur, **Rail et Industrie**, qui publie un bulletin trimestriel particulièrement documenté et illustré, centré sur l'histoire des chemins de fer industriels.

Un autre rapprochement est en cours avec **Rail et Histoire** (ex-AHICF) sur un projet important à court-moyen terme.

#### **4 – Déroulement des activités**

Publication de la revue *Histoire Ferroviaire*. Nous nous attachons à ce que les études fournies par les rédacteurs et chercheurs soient de haute tenue, solidement fondées et étoffées, et illustrées avec soin, comme toujours de manière quasi inédite, associées à des légendes pertinentes. Les retours des lecteurs nous confortent à ce sujet. Nous avons réalisé les deux revues de l'année au format de 96 pages façonnées en dos carré. Un tel format nous a permis de respecter un précédent objectif de principe : « 200 pages par an », que d'autres ont abandonné. Réunir autant de matière reste un relatif défi, pour autant atteignable du fait du rythme semestriel de la publication. Ce rythme est satisfaisant sur le plan interne pour tenir les échéances. Avec une exigence de qualité de contenu et de présentation, nous tenons à nous distinguer parmi l'offre des publications historiques associatives.

La coopération avec notre imprimeur, la société Spektar à Sofia (Bulgarie), a donné les résultats les plus satisfaisants dès le premier numéro, que ce soit dans le domaine de la technique par des échanges étroits et une grande exigence sur la qualité du produit livré, que sous l'aspect financier. Selon vos retours, l'aspect qualitatif de la revue n'est pas passé inaperçu.

Publication du hors-série. L'ouvrage de 108 pages sur les *Inscriptions et couleurs des wagons de marchandises au temps des anciennes compagnies*, traitant d'un sujet jamais sérieusement exploré auparavant, en a surpris plus d'un. Un volume unanimement salué qui n'est pas passé inaperçu dans la presse ferroviaire. Exclusivement traité sous l'angle historique du monde réel des chemins de fer, il s'adresse tout autant aux passionnés de chemin de fer qu'aux modélistes. Ces derniers ne s'y sont pas trompés.

Au titre des publications, ce sont donc plus de 300 pages qui ont pu être offertes durant cette première année d'existence, ce dont nous sommes fiers !

Consultation des centres d'archives. Notre trésorier, Daniel Leclerc, a effectué un séjour de 3 jours aux ANMT de Roubaix et passé 7 jours aux archives SNCF du Mans. Il est revenu comme à chaque fois avec une moisson de pages d'archives photographiées.

Concernant le soutien aux activités de préservation du matériel, le GEHF est engagé dans la restauration d'une ancienne A7 de l'Ouest à bogies en teck pour trains transatlantiques, classée Monument Historique et garée actuellement à Saintes (17). Notre secrétaire, Bruno Bretelle a produit, en 2023, deux études sur la restauration de ce véhicule avec, notamment, une recherche sur la décoration intérieure. Ces études ont été transmises au ministère de la culture en fin d'année.

Les travaux que nous publions, au travers notamment de l'analyse des inventaires des compagnies, s'avèrent utiles pour améliorer la connaissance, chez les chemins de fer touristiques et les musées ferroviaires, du matériel roulant en leur possession. Nous en avons fait l'expérience récemment avec le Vélorail des Collines Normandes, le Muséotrain de Semur-en-Vallon et le Chemin de fer touristique Guîtres-Marcenais. Bruno Bretelle, auteur de l'article sur les voitures Ouest-État type Ceinture à paraître dans le numéro 3 d'*Histoire Ferroviaire*, a pu identifier la série originelle et l'histoire de la voiture que chacune de ces structures possède, en croisant les plaques constructeurs avec les informations recueillies pour rédiger son article.

Acquisition de documentation. Nous poursuivons l'acquisition de documents et l'achat de collections ou photographies d'intérêt historique. Ces documents sont destinés à être reproduits par numérisation, puis, si possible, revendus. Le volume de ces acquisitions reste modeste mais contribue à la pertinence et la qualité de nos études. Les achats restent très aléatoires puisque dépendants des opportunités. Pour autant le Groupe, dès sa première année de vie et grâce à des dons initiaux très généreux, dispose de moyens financiers permettant de se tenir toujours en mesure, si le cas se présente, de procéder à un achat financièrement important.

En 2023 nous avons acquis un lot de 7 classeurs réunissant une documentation provenant de diverses origines, centrés sur des séries de locomotives de tous les réseaux à deux ou trois essieux accouplés.

#### Activités sur l'Internet.

Nous nous sommes dotés dès le 4 février d'un site internet attractif et étoffé, développé selon un standard technique éprouvé. Le site web présente en détail nos activités, encourage l'adhésion au Groupe et promeut l'acquisition de nos publications. C'est notre meilleure vitrine. L'activité de fréquentation enregistrée est encourageante.

Nous constatons avec intérêt qu'un public éclectique (journalistes, propriétaires privés de photos, étudiants chercheurs, etc.) nous sollicite pour des informations ou identifier des machines et des lieux. Ceci montre que le GEHF est très convenablement référencé sur le Net.

Nous avons choisi d'élargir notre visibilité en assurant une présence sur le réseau social Facebook. Il s'agit de drainer vers nous un maximum de public et d'amateurs.

D'une part, nous avons ouvert une page institutionnelle, titrée du nom de l'association, qui fait miroir avec la rubrique « Actualités » du site web : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100093155679738>. Des informations officielles y sont dispensées. D'autre part et surtout, nous animons un groupe de discussion libre, **L'amateur d'histoire ferroviaire**, permettant facilement et sans contrainte à chacun de publier des informations et des photos en rapport avec l'histoire du chemin de fer : <https://www.facebook.com/groups/1317924762456451>.

Réalisation d'un prospectus. Nous avons créé, à l'automne, un prospectus présentant le Groupe et ses activités. C'est un outil efficace de promotion de l'association. Il est accessible sur Internet : <https://www.gehf.fr/prospectus-de-promotion-gehf/>

Les aspects quantitatifs et financiers des activités de l'année apparaissent en détail dans le **rapport financier**. Cette année de démarrage, anticipée avec beaucoup de prudence, s'avère, au bout du compte, afficher un excellent résultat financier. Un des facteurs positifs essentiels a été la fidélité des anciens membres à notre équipe et au style des travaux que nous publions avec une confiance accordée d'emblée et l'engagement personnel de très nombreux d'entre vous pour soutenir financièrement notre démarrage.

Bilan qualitatif. Les retours des membres par courriel ou sur les forums, sont extrêmement positifs, voire élogieux. Nos publications ont été encensées par la presse spécialisée, ainsi que par plusieurs auteurs et acteurs connus dans notre milieu. De surcroît, le maintien d'une bonne participation sous forme de dons, associée au montant fixé pour la cotisation annuelle, reconnu comme équilibré, démontre votre reconnaissance de la qualité de nos travaux dans nos publications.

#### **5 - Bilan adhérents**

Compte tenu des cotisations enregistrées dans l'année, le Groupe compte au 31 décembre 2023 384 adhérents.

Pour une première année d'existence au cours de laquelle nous sommes partis de zéro, nous basant sur nos contacts privés dans le monde ferrovophile, c'est un véritable défi ! (Voir détails à ce sujet en annexe, note 3)

Beaucoup parmi les adhérents sont d'anciens membres du CRRF qui ont choisi de nous suivre.

#### **6 - Action des bénévoles, dynamique du bénévolat**

D'emblée, l'activité du GEHF a reposé sur l'action bénévole et une très forte mobilisation des personnes qui ont encouragé la création de l'association. Nombreux sont ceux d'entre vous qui ont agi au bénéfice du Groupe, que ce soient les personnes nous procurant de la documentation et des photos, les auteurs engagés dans des études très poussées, les membres du Conseil d'Administration ou bien la petite équipe du bureau administrant le Groupe. Ce rapport annuel est l'occasion de remercier chacun des acteurs et contributeurs, quel que soit le niveau de son engagement.

#### **7- Programme d'activités 2024 et ultérieur**

Pour le programme de présence aux expositions nous participerons aux grands rendez-vous de fin d'année à Orléans (fin septembre) et à Dreux (fin novembre). En tant que co-exposant avec la firme de décor « Le Décor Principalement » animée par Daniel Leclerc, notre trésorier, nous participerons à un programme copieux d'expositions à travers la France : <https://www.gehf.fr/expositions-salons-1/>

De votre côté, n'hésitez pas à nous signaler toute exposition locale qui permettrait de faire connaître nos activités à travers votre présence. Vous êtes nos relais et nous pouvons faire des appels locaux à soutien sur une manifestation ponctuelle, afin de constituer une équipe. D'expérience, il faut un délai minimum d'un mois pour mettre un tel projet au point et éventuellement constituer une équipe. Dès 2023, plusieurs adhérents ont obtenu de réels résultats dans les expositions où ils nous ont représentés. C'est aussi une occasion de faire connaissance entre membres voisins du lieu de la manifestation.

Le prospectus promotionnel. Les membres peuvent se faire ambassadeur du GEHF en diffusant ces prospectus. Nous pouvons vous en envoyer gratuitement sur simple demande par courriel à [contact@gehf.fr](mailto:contact@gehf.fr) en précisant la quantité, l'adresse d'envoi et le nom de la personne concernée. Ce prospectus est consultable sur notre site : <https://www.gehf.fr/prospectus-de-promotion-gehf/>.

#### Publications à venir.

Nous travaillons dès à présent sur les numéros 3 et 4 d'*Histoire Ferroviaire* prévus classiquement pour juin et décembre. Nous publierons selon le standard de 96 pages.

Vous serez avisés via les lettres d'information, des sommaires des prochains numéros de la revue. Nous pouvons déjà vous donner un aperçu des études en préparation, sans engagement :

- La naissance du réseau de l'État
- La traction lourde dans le réseau ferrifère du bassin de Briey
- Les voitures Ouest-État type Ceinture
- La locomotive de Rarchaërt
- La gare maritime de Cherbourg
- Les locomotives 032T Nord dites *Metropolitain*
- Les trucks à bagages Nord, à bogies
- Très probablement un sujet wagons
- Un accompagnement sur une Atlantic Nord
- Sembadel, l'étoile la plus haute du PLM
- La ligne Vitré-Fougères-Pontorson
- La voiture « Lénine »

Le numéro de juin bénéficie déjà de plusieurs sujets rédigés et sa mise au point va bon train.

Nous élaborons également le programme de nos autres publications. C'est un programme copieux car prospectif, il sera réalisé **progressivement**.

Tout d'abord, un livre. Nous comptons bien sortir le premier volume de la série **Wagons de France**. Promis depuis longtemps, sa préparation a dû composer avec le surcroît d'activité représenté par le lancement de notre association. Nous reprenons désormais sa préparation et indiquons pour sa sortie la fin 2024 ou le début 2025. Cet ouvrage traitera de la Compagnie de l'Ouest et du réseau de l'État, deux réseaux, réunis en 1909 par l'absorption des chemins de fer de l'Ouest, en grande difficulté économique, par les Chemins de fer de l'État.

Concernant les hors-séries, nous prévoyons, de façon échelonnée, des monographies sur les **wagons de particuliers**. Les wagons de particuliers représentent un vaste volume qu'il serait difficile de traiter dans l'étude principale des Wagons de France, organisée réseau par réseau. En effet, par nature, ils ne sont pas compris dans les parcs des grands réseaux mais simplement gérés par ces derniers. De surcroît, il est intéressant de traiter ces wagons selon leur type ou par famille d'emploi. Soucieux de ne pas spécialiser le GEHF sur les wagons de marchandises, **des titres traitant du matériel voyageurs et du matériel moteur verront le jour**. La première mise en chantier concerne un sujet présent dans les cartons de notre équipe depuis plusieurs années, les **voitures Armistice**. Ce sont les voitures livrées par l'Allemagne à la France à partir de 1919 au titre des réparations de guerre prévues par le Traité de Versailles. Le GEHF relève ce vieux projet, conscient de la difficulté qu'il présente.

En raison de notre capacité mesurée à conclure les études (charge des auteurs), notre politique de publication, ne nous permet pas de considérer les hors-série comme des rendez-vous annuels, ni comme inclus dans le montant de l'adhésion, même s'ils peuvent être parfois l'occasion de gratifier votre fidélité (nous l'avons fait en 2023 pour les adhérents de la première heure). Consultez à ce sujet la page du site sur le programme futur des monographies :

<https://www.gehf.fr/les-monographies/#programme-futur>

#### Projets liés au bicentenaire de la création du chemin de fer en France – 2027

Nous travaillons avec l'association Rail et Histoire sur un projet visant à célébrer cet anniversaire. Nous vous en dirons plus lorsque Rail et Histoire, qui pilote l'évènement, l'aura annoncé officiellement.

Nous vous remercions du fond du cœur de votre fidélité et nous serons toujours attentifs aux observations que vous pourrez nous faire.

**Au terme de cet exposé, nous vous invitons donc à exprimer nettement vos choix et ne surtout pas vous abstenir. Vous pourrez ainsi soutenir, par votre vote, nos propositions et notre action. Vous pouvez aussi vous exprimer de façon étoffée à travers les espaces de commentaires qui vous sont proposés.**

Litige entre les dirigeants du GEHF et le président du CHRF

*Document approuvé par le conseil d'administration*

*Version publique, nom des mis en cause masqué*

Le conflit repose sur le fait que les anciens dirigeants du CHRF, désormais fondateurs et dirigeants du GEHF, détiennent encore des objets appartenant au CHRF. Depuis un an, ils sont prêts à les restituer. Mais dès la séparation, pour obtenir cette restitution, le président du CHRF, M. XXX a entrepris une action inamicale, voire punitive, envers ceux qui lui ont tenu tête. Il joue sur le fait qu'il a le droit pour lui. En effet, la loi ne reconnaît pas le travail ni l'investissement intellectuel des individus au titre de leur action bénévole, tout appartient à la structure dans laquelle le bénévolat a été exercé.

Nous estimons totalement déloyal et contraire à l'esprit associatif un tel comportement. Aux exigences de M. XXX, non dénuées d'une rancœur personnelle, nous opposons la voie de la raison en proposant une concertation amiable, respectueuse des adhérents et respectueuse du travail commun réalisé ensemble. Rappelons que 75 % des études produites par le CHRF depuis ses débuts (2011) sont le fruit de personnes qui se sont opposées au changement de cap opéré en octobre 2022 et ont quitté le CHRF. Entêté, refusant nos propositions de discussion, M. XXX s'enferme dans la récupération sans condition de matériel, ce que la loi lui permet. Il oublie qu'il a personnellement commis des fautes dans le domaine de la contrefaçon et de la spoliation. L'intérêt de tous est de s'entendre sur une séparation amiable et apaisée.

**L'entretien absurde de ce litige par M. XXX, président réélu du CHRF, ainsi que nos efforts durant l'année pour y mettre fin, doivent être connus des adhérents du GEHF.**

Note 1 - Au mois d'octobre 2022, trois membres du bureau du CHRF sur cinq (Bruno Bretelle, Daniel Leclerc, Daniel Vauvillier) contestent les propositions précipitées du président du CHRF, visant à élargir le Conseil d'administration, à supprimer le comité d'éthique, sans en consulter ses membres, et à changer la ligne éditoriale de la revue pour en revenir à des articles moins fouillés et moins érudits. Une proposition qu'aucune urgence n'imposait puisque nous étions à 3 mois de l'assemblée générale annuelle, idéale pour en débattre. Obstiné dans cette urgence, le président du CHRF, M. XXX, soutenu par MM. YYY et ZZZ, impose son tempo et provoque une assemblée générale extraordinaire requérant le vote des adhérents pour ou contre ces propositions, contre l'avis de la majorité du bureau. Forçant cet avis, à travers un système électronique de vote à distance impossible à contrôler, ni par les adhérents, ni par un huissier, il « remporte » les élections avec une majorité infime. Dans la foulée, le président du CHRF, réélu, s'empresse d'exclure et de radier de la liste des adhérents les trois membres du bureau qui lui avaient tenu tête : Bruno Bretelle, Daniel Leclerc et Daniel Vauvillier. Le vice-président et président du comité d'éthique du CHRF, Luc Fournier, révolté par la méthode, démissionne de son côté de cette association.

Note 2 - Dès le 24 octobre 2022, l'ancien secrétaire général du CHRF, Daniel Vauvillier, est enjoint sèchement par le président du CHRF de restituer le matériel informatique et documentaire conservé à son domicile. Corrélativement, par un courrier du 21 novembre 2022, Daniel Leclerc, ancien trésorier est « mis en demeure de restituer tous les moyens de paiement et les codes d'accès aux opérations de gestion comptable, mais aussi d'un stock de revues en place chez lui ». Pour les deux personnes, aucune modalité pratique ni aucun point de contact ne sont proposés.

Concernant la caisse et les avoirs financiers, la transmission de tout ce qui touche aux fonctions de trésorier est réalisée le 16 décembre 2022 avec le nouveau trésorier du CHRF, M. Marc Maintigneux qui a signé la liste des éléments transmis. Quelques semaines plus tard, dans le rapport financier du CHRF 2022, celui-ci a donné quitus de la gestion du précédent trésorier et l'a remercié du travail effectué.

Par ailleurs, en décembre 2023, M. Leclerc est à nouveau enjoint de restituer le stock d'exemplaires de la revue « Rails d'autrefois » mis en place chez lui chez lui, une demande réitérée par la voie de l'avocat du CHRF, assortie, début février, de modalités inacceptables car elles n'offrent aucune garantie pour l'extinction du conflit.

D'une façon générale, toutes ces injonctions sont accompagnées d'une volonté obstinée de M. XXX de refuser tout dialogue, comme celle d'une persistance à ne pas désigner un point de contact pour fixer les modalités de retour du matériel réclamé. Ce comportement se solde contradictoirement par l'impossibilité matérielle de régler le problème.

Deux tentatives de conciliation par des personnalités du monde ferroviophile, à l'éthique incontestable, Xavier Jacquet le 7 octobre 2022 et Denis Fournier-Le Ray le 5 avril 2023, échouent en raison de la volonté d'obstruction de M. XXX, président du CHRF et de ses deux soutiens, MM. YYY et ZZZ. Au début du mois de février 2023, Luc Fournier, président du GEHF, reçoit une lettre de Me Bellegarde, avocat du CHRF, réitérant cette demande de

restitution. Les quatre personnes mises en cause, exerçant désormais des fonctions de dirigeant au GEHF, réagissent en saisissant ensemble, à titre privé et à leurs frais, le 14 février 2023, un cabinet d'avocats pour traiter l'intégralité du différend avec le CHRF : il s'agit du cabinet Emmanuel Nommick, 14, rue de Magdebourg 75116 Paris. Il résulte de la consultation que s'ils sont tenus de restituer le matériel informatique et documentaire appartenant au CHRF, ce dernier doit en dresser une liste précise, ce qu'il n'a pas fait à ce jour, sinon très approximativement, tant sur le plan informatique que sur le plan des documents. Il reste aussi à en fixer les modalités pratiques. Il est également patent que le président du CHRF a réemployé en le modifiant le logo « Rails d'Autrefois » dessiné par Daniel Vauvillier, ancien secrétaire général du CHRF et que cette modification, effectuée sans le consentement de l'auteur, est constitutive du délit de contrefaçon. Il s'ensuit que l'affaire ne peut se résoudre raisonnablement, à la satisfaction des parties, que par la voie de la conciliation. Quatre tentatives en ce sens ont été effectuées à l'initiative du GEHF : les deux mettant en jeu les intermédiaires cités plus haut et deux autres fin septembre et fin décembre 2023. Elles n'ont reçu pour réponse qu'un silence obstiné du CHRF.

Il convient aussi de mentionner l'acte de spoliation, subi par Roland Forcet, commis par le CHRF qui s'est approprié le travail de leur auteur contre sa volonté. Fondateur déçu du CHRF, créateur des Wikis documentaires sur les réseaux, auxquels il a consacré des années de travail, Roland Forcet a demandé leur hébergement en terrain neutre. Les bases documentaires sont certes restées publiquement disponibles en ligne mais le CHRF opère un abus de paternité pour en retirer de la notoriété. Ceci est contraire au souhait de l'auteur, très sensible à l'éthique qui doit prévaloir au sein de la communauté Wiki. Tout aussi grave, le refus de désolidariser ces bases de données du giron du CHRF pour leur rendre leur indépendance s'est soldé par le découragement du principal contributeur pouvant enrichir les bases, entraînant ainsi leur stagnation depuis un an. Un gâchis qui intervient alors que ce bénévole très disponible, identifié par notre équipe, s'était proposé pour ce travail.

Note 3 - Concernant la prospection d'adhérents, nous avons en effet été menacés de poursuites en cas d'emploi du fichier constitué sous l'ancienne organisation, fichier résultant largement du fruit de notre travail et de nos efforts pour faire croître l'association dont nous assurions auparavant la destinée. Nous avons respecté cette prescription légale afin de ne pas être mis en faute.

Ainsi, il reste une part importante de ces amateurs du chemin de fer ancien qui n'ont pas été loyalement avertis que le changement profond de la ligne éditoriale, imposé par le CHRF, est compensé par la poursuite de la ligne éditoriale antérieure à travers une nouvelle association. Un comportement contraire à l'éthique dans le monde associatif, bénévole et participatif.